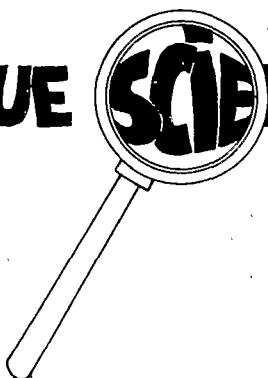


CHRONIQUE SCIENTIFIQUE



ENTREPRENEURS ET ENTREPRISES EN AFRIQUE AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

(Université Paris VII
Laboratoire Connaissance du Tiers monde
Paris, 11 et 12 décembre 1981)

L E thème-carrefour proposé a permis une grande diversité dans le champ couvert par les communications, les interventions et les réflexions des nombreux participants. Le vaste terrain géographique et historique que constitue l'Afrique depuis un siècle a inspiré une soixantaine de contributions qui ont analysé les multiples facettes de l'entreprise dans plus de vingt contextes nationaux différents, du commerce pré-colonial à la firme multinationale.

Ces analyses, organisées selon quatre thèmes principaux (entreprises autochtones ; entreprises impériales ; pouvoirs publics, entreprises et entrepreneurs ; entreprises et entrepreneurs depuis les indépendances), se sont orientées selon les axes suivants :

- Essai de périodisation du développement de l'entreprise européenne en Afrique.
- Comparaison des stratégies coloniales portées par l'entreprise européenne selon les régions et les périodes.
- Appréhension de l'entreprise à des niveaux distincts (unité de production de marchandises ou de services, élément économique de la pénétration coloniale, reflet de la structure sociale de l'Afrique contemporaine).
- Présentation des sources de données, de leur diversité suivant les périodes ou les aspects étudiés, et de leurs limites.

La richesse et la variété des illustrations du fait « entreprise » en Afrique livrées dans l'enceinte de ce colloque, ont représenté un temps fort pour toute réflexion liée à l'histoire et au développement de ce continent (même si la densité et le nombre des communications ont limité la portée analytique des échanges, mais c'est une loi du genre).

Notre attention s'est aussi portée vers ce qui n'a pas été explicité au fil de ces deux journées de réflexion, mais qui en a filtré.

En effet, les orientations des thèmes traités et les convergences des propos tenus ont révélé une certaine conception, implicite et collective, de l'entreprise en Afrique. Il n'y aurait d'entreprises que celles qui concourent à l'accumulation du capital, et il n'y aurait d'entrepreneurs que ceux qui conçoivent et gèrent leurs activités selon les principes de « *l'homo œconomicus* », dans la perspective du profit. En outre, l'essentiel de la matière étudiée a gravité autour des catégories « capital », « profit » et « esprit d'entreprise » dont les pérégrinations et les avatars ont été abondamment rapportés. Ces références terminologiques ont produit, à notre sens, une sorte d'ambiguïté entre le ton des débats et leur problématique : d'un côté, on démonte ou on dénonce les pratiques économiques et politiques coloniales et néo-coloniales ; de l'autre, on cristallise la réflexion autour des principes fondamentaux de la science économique bourgeoise que sont l'accumulation du capital et sa reproduction élargie.

Mais ce qui pose question, ce n'est pas cette conception particulière de l'entreprise, car on aurait pu penser que le raisonnement collectif a été formulé plutôt en termes de mode de production qu'en termes de formation sociale. En effet, l'intérêt des participants s'est principalement tourné vers l'étude interne de la pénétration du capitalisme européen en Afrique et, donc, la notion d'entreprise sur ce continent a été envisagée essentiellement dans sa composante capitaliste. Mais l'absence presque totale de réflexion à propos des rapports capitalistes de production en Afrique, c'est-à-dire, concrètement, sur la condition du prolétaire dans l'entreprise et dans la ville, laisse subsister une incertitude quant au mode de raisonnement choisi.

A notre sens, ces ambiguïtés et incertitudes ne sont qu'apparentes car il faut, pour les dépasser, distinguer ce qui relève de l'histoire et ce qui s'apparente à l'idéologie. Le fait historique, c'est la pénétration du capitalisme marchand et manufacturier en Afrique. La réduction de l'économie et de l'histoire de l'Afrique contemporaine à ces seules entreprises capitalistes, et la confusion de l'histoire de l'entreprise avec celle du capital sont plutôt de l'idéologie.

Va alors s'expliquer la marginalisation ou l'absence, dans le cours des débats, de certaines couches socio-économiques africaines : les ouvriers, mais aussi les artisans et les paysans.

Bien que la question de l'artisanat ait été abordée de façon secondaire, elle fut traitée dans la même optique que celle de l'industrie coloniale ou de la firme multinationale. Or, si une frange haute et étroite de l'artisanat en Afrique peut s'analyser selon les principes de la théorie de l'entreprise, la plus large partie du fameux secteur informel ressortit certainement davantage de la logique de la subsistance que de celle du capital.

L'absence totale de prise en compte du paysannat africain vient confirmer cette lecture du colloque et la définition implicite et restrictive de l'entreprise qu'il semble s'être donnée. Le secteur agricole a été évoqué au passage dans sa mise en valeur agro-industrielle, donc de type capitaliste. Mais rien n'a été dit à propos de la masse des paysans et des petits planteurs africains, base immense et essentielle de l'activité économique de l'Afrique.

En s'attachant à une acception particulière de la notion d'entreprise, l'assemblée a omis de mentionner que celle-ci n'épuisait pas la question des formes de production marchande en Afrique, tant s'en faut. En conséquence, cette réunion n'a pas fourni l'occasion de réfléchir sur la nature de ces autres formes « d'entreprise » (séquelle d'organisations socio-économiques traditionnelles ? prodrome d'un petit capitalisme naissant appelé à se généraliser ? produit figé d'une croissance périphérique capitaliste ?) et sur la contribution ou l'obstacle qu'elles constituent pour l'extension du capitalisme en Afrique.

Si l'apport historique du colloque est évident, sa participation à une réflexion épistémologique reste en question. L'idée d'entreprise en Afrique est-elle seulement la simple transposition de la définition qu'en donne la science économique européenne ? Ou bien, une fois de plus, ne faut-il pas songer à nous dégager de ses catégories dogmatiques pour concevoir une science sociale qui appréhende moins imparfaitement la réalité de l'Afrique et du reste du monde ?

C. de Miras